Déclaration des récoltes des cultures ayant subi des dommages en quantité pour l'année |_2_|_0_|_2_|_1_|

N° SIRET : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|; **N° PACAGE :** |__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur : _____

Nature de la culture	Quantité récoltée non déclassée (qx, kg, hl) (a)	Quantité récoltée déclassée à l'industrie (qx, kg, hl) (b)	Quantité récoltée totale (c) = (a)+(b)	Unité (qx, kg, nb) *(1)*	Récolte manuelle (M) ou mécanique (A)	Surface de resemis (ha.a.ca)	Surface grêlée (ha.a.ca)	Nom et adresse de l'organisation de producteurs (OP) agréée à laquelle vous adhérez (Fruits et légumes)	La culture sinistrée a-t-elle un contrat d'assurance :		Indemnité d'assurance en euros (3)	Autre indemnité hors assurance en euros
									Grêle *(2)*	MRC *(2)*		
Cerise bouche irrigué				Qx								
Cerise bouche sec				Qx								
Cerise industrie				Qx								
Abricot sec				Qx								
Abricot irrigué				Qx								
Pêche				Qx								
Prune				Qx								
Nectarine				Qx								

(1) : Indiquer l'unité de mesure telle que retenue dans le barème départemental.
(2) : Cochez la case en cas de réponse positive (MRC : Multirisques climatiques)
(3) : Colonne à remplir seulement en cas de réponse positive dans la colonne (2) « Grêle ou MRC »

Date :

Signature (dans le cas d'un GAEC, tous les associés doivent signer) :